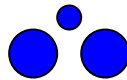




FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

Agréée par le ministère de la jeunesse et des sports
déclaré loi 1901 à la sous préfecture sous le N° W594002803 le 12/02/07
N° de Siret 497 845 370 00012 N° de Siren 497 845 370

D I S T R I C T M A R I T I M E



**C.R réunion de District
Du 19 Mars 2018
Au club ABL**

Clubs présents : ABL. LCB. ABB. ABGS. USD. USG

Clubs absents : St POL. ADJM. SMPSD

Membres présents : Réjean, Michel, Bernard, Jean Christian & Laurent

Membres Excusés : Paul – Octavie – Carole.

Membre Absent : Cathy

1. Mot du Président.

Le Président remercie le club de LOON PLAGE de nous recevoir pour cette 2^{ème} réunion.

*Une pensée à PAUL qui a été hospitalisé en urgence qui souffrait d'une douleur au coté.
Rassurez vous il va bien mais il doit rester prudent.*

Voilà pour les mauvaises nouvelles.

2. Approbation du CR du 19/02/2018.

Adopté à l'unanimité

3. Infos de la Fédération

Concernant les tenues ceux que nous avons marqué dans le CR de la réunion de février est reporté pour 2019, à part qu'il est **INTERDIT** de jouer avec des Pantalons à trous.

Disciplines.

Pascal COTTE a fait appel à la région, mais sans payer l'amende de 120€ qu'il devait, donc le Comité du Nord a remboursé les 150 € et il doit faire sa peine qui de 1 an ferme +1 an avec sursis, 3 ans de mise à l'épreuve et les 120 € d'amende.

4. Résultat des qualificatifs

Le Président vous a transféré le mail de Philippe Rossez à savoir comment nommé vos fichiers GCZ pour les qualificatifs Nord et Régional : exemple pour le qualificatif X2 Nord, nommé QX2NMaritime et pour la région il faut simplement changer le N avec le R.

X3 TC Nord à l'USD le 10/03 :

39 équipes présentes

ABGS = 7, ADJM = 6, CAPPELLE = 2, SMPSD = 10, USD = 11, USG = 2
et ABL = 1.

X1 Nord à Cappelle le 11/03 :

122 joueurs présents

ABGS = 23, ABL = 10, ADJM = 12, CAPPELLE = 18, SMPSD = 26, USD = 27
et USG = 5.

X2 Mixte à Saint Pol le 17/03 :

45 équipes présentes

ABGS = 6, ADJM = 2, CAPPELLE = 7, SMPSD = 16, USD = 9 et USG = 2.

Le Président vous a transmis par mail les équipes qualifiées.

Remarque : lors de l'inscription pour le X2M une équipe n'a pas réussi à s'inscrire car une licence ne pouvait pas être présentée du fait de l'absence d'un équipier qui devait arriver avant de la fin des inscriptions, inscription refusée par l'arbitre, par contre quelques instants suivant une autre équipe dans la même situation a été acceptée pourquoi ?

Réponse : ON PEUT INSCRIRE UNE EQUIPE SI UN DES EQUIPIER PRESENTE SA PROPRE LICENCE ET PRESENTER LA LICENCE DU PARTENAIRE APRES LA FIN DES INSCRIPTIONS JUSQU'A L'HEURE D'ELIMINATION DE CETTE MEME EQUIPE.

5. Résultats des Championnats du Nord X1 S + X2 F le 19/03 à l'ABGS

X2 F : Perd en ¼ : Laurence QUILLIOT et Laurence VERRIELE du SMPSD.

Sont Championnes du Nord : Julie COTTE et Sandrine POINSOT de l'USD

X1 S : Perd en ¼ : Guy BELLOC de l'ABGS, Nicolas NORBERT de l'USD.

Perd en ½ : Georges UYTTERHAEGEN et Arnaud BOUTELIER de l'USD.

6. Trésorerie.

Point sur les affiliations, et calendriers du CDN et Redevance des concours.

7. Coupe de France des clubs.

USD / Pétanque Somainoise Date : 29 avril 2018

ADJM / Pétanque Bruaysienne Date :

LBC / Ronchin Pétanque Date :

SMPSD / Cheminote Somain Date :

8. CDC3.

Le Président attend les dernières feuilles d'engagement pour faire un tirage et vous le présentez.

9. Remerciements.

Le Président tiens à remercier tous les bénévoles qui ont participé au démontage la salle après le Bal du Printemps. Cette année nous étions 11 bénévoles + 7 personnes qui ont servi au bar à Champagne toute la nuit.

10. Parole aux Présidents de Commission

Jeunes : JCE : vous informe qu'il ni aura pas de qualificatif jeunes au club ABL car cota atteint pour le championnat du NORD et en remercie le Président ABL.

Nous avons commandé un bus de 66 places pour le déplacement à MARLY donc il ni aura pas de voitures particulières à charge. Le jet au but est à 9h30. L'horaire de départ vous sera communiquer et le lieu.

Pour la région jet au but à 9h00, un bus de places moins importantes.

Pour le CDCJ nous avons joués contre le Centre en cadet/junior nous avons fait match nul ainsi qu'en minime/benjamin mais suite à une réclamation du centre nous avons perdu sur tapis (minime/benjamin) et JC rappelle qu'il faut que le benjamin doit obligatoirement être dans le jeu.

Challenge :

JC rappelle que les résultats des concours qui comptent pour le challenge doivent lui être envoyés. Il est le responsable du challenge. Nous devons lui envoyer les fichiers GCZ.

11. Documents remis.

Remise des commandes aux clubs (2 sacoches ABGS & 2 sacoches ABL) d'arbitre.

12. Questions diverses.

USG : pour les concours ouvert à tous comment fait on pour les suspendus ?

Réponse : *c'est totalement interdit pour les clubs affiliés.*

Pourquoi les concours départementaux ne sont ils pas protégés ?

Réponse : *le Président avec un membre du bureau doit faire des contrôles, mais n'a pas encore eu l'opportunité de le faire ce problème sera bientôt résolu.*

ABB : nous annulons le concours du 12 mai 2018.

Comment peut-on faire pour reconnaître les licenciés qui se présentent à nos concours départementaux ?

Réponse : *il faut faire les inscriptions avec GESTION CONCOURS et avoir un lecteur.*

JC et son épouse: remercient tous les clubs les membres du DISTRICT ainsi que les personnes présentes lors de la cérémonie pour leur fils MICHAEL.

ABL : les joueurs anglais peuvent ils prendre une licence en France.

Réponse : *oui si ces joueurs ne sont pas licenciés chez eux. Double licence interdite.*

**Prochaine réunion le 18 juin 2018 à 18 h 30
Au club LBC (Cappelle)**